



**Coalition d'aide
aux victimes
de la pyrrhotite**

ESPOIR
Événements
Solidarité
Pyrrhotite



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion à compter du 12 mars 2015 à 13h30 – Sous embargo

L'élan de solidarité prend forme alors que la catastrophe s'amplifie en se déplaçant ailleurs au Québec

Bilan de l'opération solidarité

La *Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite* est heureuse de constater un engouement marqué à l'égard de l'opération de solidarité qu'elle a amorcée le 5 février dernier.

Près de 7 000 personnes ont déjà visionné la vidéo-reportage sur le désastre de la pyrrhotite et nous avons reçu de nombreux témoignages de gens de diverses régions manifestant leur appui sans réserve à notre cause. «*Nous remercions l'implication généreuse de la firme de communication «Doucet Communication» qui a joué un rôle significatif dans ce premier élan de solidarité*», précise M. Michel Lemay, vice-président de la CAVP.

Au-delà de 350 personnes portent déjà fièrement le carré gris afin de manifester leur solidarité aux victimes de ce fléau. Le carré gris est disponible présentement dans 10 sites de distribution qui sont identifiés sur le site Internet de la CAVP à l'adresse suivante : <http://cavp.info/fr/information-supplementaire>. Une contribution volontaire de 2\$ est suggérée pour obtenir un carré gris et 5\$ pour en obtenir trois.

Nous constatons par ailleurs la multiplication de lettres d'opinion et d'appui à notre cause dans les médias écrits, sans oublier deux opinions éditorialistes favorables à notre opération de solidarité, soit celle de Mme Ginette Gagnon et M. Jean-Marc Beaudoin du *Nouvelliste*. Nous les remercions infiniment. La Coalition désire également souligner l'excellent témoignage et le soutien sincère de Monsieur André Gabias dans une lettre ouverte qui a paru dans le *nouvelliste* du 26 février dernier. «*Nous avons grandement besoin d'appuis de la sorte pour convaincre le gouvernement fédéral de s'impliquer dans ce dossier majeur, dont les conséquences sont dramatiques pour les familles touchées*» ajoute M. Lemay.

Présence de la CAVP au Salon de l'habitation de la Mauricie

Et tout cela n'est qu'un début. La Coalition est heureuse d'annoncer sa présence au salon Expo Habitat Mauricie qui se tiendra du 12 au 15 mars prochain. Cet événement nous permettra de présenter notre vidéo-reportage à des milliers de personnes tout en faisant la distribution du carré gris et la promotion de notre marche de solidarité. Nous comptons sur la générosité et le soutien des gens de la région pour nous appuyer dans notre démarche en venant visiter notre kiosque au lot 195A du site de cette expo. Le porte-parole de la Coalition, Yvon Boivin, se fera un grand plaisir de serrer la main aux visiteurs lors de cet événement. Il sera accompagné du coordonnateur de la CAVP, M. Steeve Guy et de la responsable du partenariat, Mme Sylvie Lafrenière.

Implication de l'UQTR

La CAVP peut dorénavant compter sur l'appui indéniable de la communauté universitaire de Trois-Rivières. Nous avons d'une part l'honneur de voir siéger à notre conseil d'administration le professeur Jason Luckerhoff qui est lui-même victime de la pyrrhotite. M. Luckerhoff sera responsable des volets «Médias sociaux» et «Partenariat avec l'UQTR».

Par ailleurs, un Projet d'implication communautaire (PICOM) vient d'être amorcé afin de soutenir la Coalition dans l'organisation de la marche de solidarité du 30 mai prochain. Ce soutien nous permettra d'assurer un succès de participation et de visibilité à cet événement fort important. Nous remercions Mme Danielle St-Amand, directrice du soutien institutionnel de l'UQTR, qui a donné son appui sans réserve à ce projet qui impliquera trois étudiants.

Dévoilement de la vidéo-reportage en anglais

La Coalition est fière de procéder aujourd'hui au dévoilement et au lancement de la vidéo-reportage en version anglaise. Cette vidéo est dorénavant disponible sur le site Internet de la CAVP (www.cavp.info/) et sur sa page Facebook. Nous comptons en faire la diffusion partout au Canada dès maintenant. Elle sera distribuée prochainement à tous les élus et ministres du Parlement Canadien ainsi qu'à de nombreux médias anglophones. Nous comptons fortement sur cette seconde phase de notre opération de solidarité pour sensibiliser et enfin convaincre le gouvernement fédéral à la nécessité de soutenir financièrement les victimes de la pyrrhotite en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Le désastre de la pyrrhotite s'étend maintenant dans le Nord de Montréal

Des résidents de Mont-Laurier, dans le nord de Montréal, sont récemment entrés en contact avec la CAVP afin de nous faire part de la présence de cas de pyrrhotite dans leur région. Nous avons en main au moins un rapport d'expertise qui confirme hors de tout doute la présence de pyrrhotite dans une résidence de cette autre région du Québec nécessitant la réfection de ses fondations. Les agrégats du béton en cause proviennent d'une carrière située au Nord de Montréal. Ces nouveaux cas confirment ce que nous doutions depuis les débuts de cette crise. *«Nous avons ainsi la confirmation que la pyrrhotite est un caillou dévastateur dans le béton qui peut se retrouver partout au Québec et au Canada. Un désastre comme celui de la Mauricie pourrait donc se reproduire n'importe où au Canada si la norme fédérale sur le béton n'est pas révisée pour en interdire son utilisation dans le béton»* explique le représentant des victimes, M. Yvon Boivin.

Ces nouveaux cas ajoutent beaucoup de poids au fait que le gouvernement fédéral a une responsabilité dans ce désastre considérant l'imprécision de sa norme qui a laissé passer des milliers de cas en Mauricie et, nous ne savons pas encore combien de cas dans la région de Mont-Laurier. *«Le gouvernement fédéral a dorénavant l'obligation de s'impliquer financièrement dans un programme d'aide pour permettre à toutes les familles et municipalités affectées, incluant celles de la Mauricie et de Mont-Laurier, de faire réparer les bâtiments endommagés»* ajoute M. Boivin.

La nouvelle Garantie Construction résidentielle s'inspire de notre désastre pour mieux prévenir !

La CAVP salue l'initiative de la nouvelle Garantie Construction Résidentielle de mettre en place des mesures préventives en matière de construction résidentielle pour éviter la répétition d'un pareil désastre partout Québec.

«Nous sommes très heureux d'avoir eu l'opportunité de collaborer constructivement avec les représentants de GCR dans l'établissement de balises permettant d'assurer un meilleur contrôle de la qualité des structures de béton au niveau résidentiel», explique le porte-parole de la CAVP, M. Yvon Boivin. *«Cet élan de collaboration avec la CAVP est gage de succès pour GCR et nous comptons miser sur ce partenariat avec les associations de consommateurs pour mieux protéger les futurs acheteurs de résidences neuves»,* ajoute Mme Gina Gaudreault, Présidente-Directrice générale de GCR.

À propos de la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite

La CAVP a pour mission de défendre les droits et les intérêts des familles affectées par la crise de la pyrrhotite en Mauricie et de travailler activement à l'obtention de programmes d'assistance financière auprès des instances gouvernementales. Depuis 2009, grâce à ses services d'accompagnement, elle a aidé au-delà de 1 800 familles de la Mauricie aux prises avec ce désastre. Pour en savoir plus sur les services offerts par la CAVP, sur ses activités et ses réalisations, nous vous invitons à consulter le site internet suivant : www.cavp.info. La CAVP est également présente sur le réseau Facebook.

Source :

Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite
819-448-0500